



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 24 novembre 2016

Convocation des conseillers :

le 24 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 2 décembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller

Excusés : Paul Weidig, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 2.3.17. Devis supplémentaire - la renaturation du Dipbach
« Nonnewisen »

Considérant qu'il s'agit d'un devis supplémentaire d'un montant de 75.000 € concernant la renaturation du Dipbach « Nonnewisen »;

Considérant qu'un crédit de 175.000 € est inscrit à l'article 4/550/221313/16038 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/550/221313/16038 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 8 voix non

le devis supplémentaire de 75.000 € concernant la renaturation du Dipbach «Nonnewisen».

en séance

date qu'en tête